



APPEL ET RELANCE A CANDIDATURES POUR CERTAINS POSTES DU POLE ANTI-CORRUPTION DE MAHAJANGA et de FIANARANTSOA

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières. Il se substitue à la Chaîne Pénale Economique et Anti-Corruption (CPEAC). Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Le PAC d'Antananarivo et de Mahajanga sont déjà opérationnels.

Ainsi, le présent Appel et relance à Candidatures, ouvert à **TOUS** les Magistrats de l'ordre judiciaire, vise à renforcer les effectifs du PAC de Mahajanga, et à rendre fonctionnel le PAC de Fianarantsoa.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-Corruption:

- le mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, du CSI, du BIANCO, du SAMIFIN et de la Société Civile.
- Un mandat de 04 ans renouvelable pour stabiliser les postes.

DES MAGISTRATS DU PAC MAHAJANGA

PREMIER DEGRE SIEGE

JUGES

Nombre : 02

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR

Nombre : 01

SUBSTITUT DU PROCUREUR

Nombre : 01

SECOND DEGRE SIEGE

CONSEILLERS

Nombre : 02

SECOND DEGRE PARQUET

AVOCAT GENERAL

Nombre : 01

DES MAGISTRATS DU PAC FIANARANTSOA

PREMIER DEGRE SIEGE

PRESIDENT

Nombre : 01

JUGE D'INSTRUCTION, JUGE et JUGE DES ENFANTS

Nombre : 01

JUGES

Nombre : 03

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR

Nombre : 01

SUBSTITUTS

Nombre : 02

SECOND DEGRE SIEGE

CHEF DE SIEGE

Nombre : 01

PRESIDENTS DE CHAMBRE

Nombre : 02

CONSEILLERS

Nombre : 04

SECOND DEGRE PARQUET

CHEF DU MINISTERE PUBLIC

Nombre : 01

AVOCAT GENERAL

Nombre : 01

SUBSTITUT GENERAL

Nombre : 01

CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule et ses années d'expérience seraient un atout.

NB : Les candidatures déposées dans le cadre de l'appel à candidatures lancé au mois de novembre 2020 sont déjà prises en considération.

LE DEPOT DE CANDIDATURE EST PROROGÉ JUSQU'AU 17 MARS 2021

**ADRESSE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION
NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-IMMEUBLE CNAPS 67 HA, 5^{ème} ETAGE-
ANTANANARIVO-Boîte Postale : 4057**

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV
+ photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 17 mars 2021. Le cachet de la poste en faisant foi.